

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-004555

Maladie

Dentaire

Optique

Aures

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule :

8768

Société :

RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

EL MALLA BENRAHMANE N. B. M.

Date de naissance :

23

10

67

Adresse :

TERASSA HANINE DAN BOUR 220

Tél. :

0661167264

Total des frais engagés :

Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



65453

Date de consultation :

07/04/2023

Nom et prénom du malade :

Benmoussa Hanane

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Pathologie :

Affection longue durée ou chronique :

ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 16/06/2023

Signature de l'adhérent [e] :

VOLET ADHERENT

LOT M00232

2025/10

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
07/04/2023	07/04/2023	133.34

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

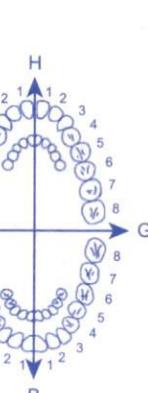
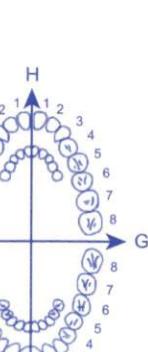
## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 B 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553		Coefficient des travaux
	<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**



Diplômée des universités de Tours -Casablanca  
(Glaucome-Cataracte-Diabète-chirurgie réfractive)(DPC London-uk)  
Ancien médecin de l'hôpital XV-XX.Paris  
Ancien Médecin de l'hôpital Hassani

خريجة كلية الطب "تور" و "الدار البيضاء"  
الزرق-الساد-السكري-تصحيح النظر  
طبية سابقة مستشفى 20-15 باريس  
طبية سابقة مستشفى الحسني

07 avril 2023

Mme BENMOUSSA Hanane

133.34

MIXTEARS

1 goutte 2 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 3 Mois

133.34

DR. S. SAFAA  
Route AZEMOUR Res. Terrasses Marines  
Dar Bouazza - Casablanca

Route AZEMOUR Res. Terrasses Marines  
Dar Bouazza - Casablanca

زاوية شارع سيدى عبد الرحمن و شارع عبد الهادى بوطالب (ازمور سابقا ) ، مدخل أ, الطابق 2. شقة 3

Angle bd Sidi aberra hmane et bd abdelhadi Boutaleb (ex route d azemour).Entrée A . Apt 3.2 eme étage.

cabinet.drjihad@gmail.com 05 22 09 87 57 / 06 14 33 07 28



Diplômée des universités de Tours -Casablanca  
(Glaucome-Cataracte-Diabète-chirurgie réfractive) DPC London-uk  
Ancien médecin de l'hôpital XV-XX.Paris  
Ancien Médecin de l'hôpital Hassani

خريجة كلية الطب "تور" و "الدار البيضاء"  
الزرق-الساد-السكنري-تصحيح النظر  
طبية سابقة بمستشفى 20-15 باريس  
طبية سابقة بمستشفى الحسني

**07 avril 2023**

**Mme BENMOUSSA Hanane**

Monture + verres correcteurs progressifs  
Organiques Antireflets, Amincis

VL : OD = + 2.00 (- 0.25 à 90°)

OG = + 1.25 (- 0.50 à 154°)

VP : ODG = Add : + 2.25

ATELIERS VISION S.A.R.L.  
Local N°14 Au Rez-de-Chaussée  
du Centre Commercial "Dar Bouazza"  
Community Center  
Tel : 05 22 29 06 28

*DR. JIHAD SAFAA*  
O P H T H A L M O L O G I S T E  
Angle bd Sidi aberraahmane et bd abdelhadi Boutaleb  
(ex route d azemour).Entrée A . Apt 3.2 eme étage.  
Casablanca / Tel 05 22 09 87 57 / 06 14 33 01 28

زاوية شارع سيدى عبد الرحمن و شارع عبد الهادى بوطالب (ازمور سابقا ) ، مدخل أ,الطابق 2 . شقة 3  
Angle bd Sidi aberraahmane et bd abdelhadi Boutaleb (ex route d azemour).Entrée A . Apt 3.2 eme étage.

[cabinet.drjihad@gmail.com](mailto:cabinet.drjihad@gmail.com) 05 22 09 87 57 / 06 14 33 07 28

# ATELIER VISION S.A.R.L

Ang BD Abdelatif Benkaddour  
et Impasse Rif RDC Racine  
Casablanca - Maroc

# FACTURE

	NUM DE TRANSACTION: 00002020233
BENMOUSSA HANANE	DATE 12/04/2023

ATELIER VISION S.A.R.L.  
Local N° 1.14, au Rez-de-Chaussée  
du Centre Commercial "Dar Bouazza"  
Community Center  
Tél : 05 22 29 06 28